

Question de curiosité :

Chien en Agris →

Ce chien aime se percher sur un pilier. A quelques km de là une maison est entourée de statues ? Réponses au prochain n°.



Complément d'information à la feuille de septembre →

Une habitante (*) d'Agris en lisant la feuille de septembre s'est rappelée avoir fait partie du voyage scolaire de 1951 à Ronces-les-Bains et a retrouvé une photo : au premier plan, elle est là avec ses parents, au second plan à gauche, l'instituteur M.Mora, et, dans le groupe, des enfants de familles d'Agris (Clément, Vimpère...).

* : un grand merci !



Time and Money (le temps et l'argent)

D'après une idée originale de T.Bournel
En 1795, c'est l'an 6 (1789 + 6^{ème} année) : une monnaie est remarquable, d'une valeur de 5 francs, dessinée par Augustin Dupré. Union et Force est la devise utilisée (qui sera remplacée en 1848 par Liberté-égalité-fraternité) et sur la tranche, en creux, sont gravés ces mots « garantie nationale ».

L'avers représente Hercule, coiffé de la peau du lion de Némée et armé d'une massue, entouré, à sa droite de la République qui tient une pique coiffée d'un bonnet phrygien, et à sa gauche de la Justice qui tient un niveau triangulaire. Le revers présente la valeur entourée d'une couronne de feuilles de chêne à droite et d'olivier à gauche.

Ce modèle de pièce a existé jusque dans les années 80 et il a été démonétisé le 17 février 2005.



Petite histoire d'Agris : Conseil municipal

Séance ordinaire du 26 novembre 1939 : hors séance

Sur la proposition de M. C. conseiller municipal, au nom de la totalité des habitants, la note suivante a été acceptée à l'unanimité pour être transmise à M. le Préfet qui la communiquera à l'autorité militaire.

Depuis 2 mois le Commune d'Agris s'est vu imposer dans son territoire près de 3000 soldats et 600 chevaux. Cet effectif a dépassé toutes les possibilités de recevoir une aussi

grande quantité pour assurer l'ordre et le respect des propriétés. Il s'en est suivi que ces hommes n'ayant au début rien pour la nourriture de leurs animaux ont pris sans rétributions la paille, le foin, et parfois des volailles et des lapins dans les toits pour s'alimenter. Les chevaux ont été laissés libres dans les champs, des objets prêtés n'ont pas été rendus et des détériorations d'immeubles, des usurpations de bois et fagots sont nombreuses. En raison de ces désordres la population trouve exagérée d'obliger une commune de 790 habitants à recevoir en même temps autant de chevaux et de soldats surtout que d'autres vont suivre. Il n'y a plus de paille à fournir, ni de foin, des locaux ont été détériorés, les armoires forcées ont été ouvertes et le linge enlevé. Chez certains les planchers ont été enlevés et brûlés [...]

Le conseil se faisant l'écho de la population prie M. le Préfet d'intervenir pour qu'on ne donne pas à l'avenir tant d'hommes et de chevaux et qu'une surveillance soit mieux établie pour éviter les désordres précédents.

Un jour en Charente : Angoulême

16 Novembre 1914 Tramway mortel

Le signalement du problème fait, le wattman se voit autoriser à partir. À bord de la longue voiture jaune, plus d'une quarantaine de personnes ont pris place. Le tramway démarre en longeant la façade de l'Hôtel de Ville avant de tourner sur la gauche pour descendre vers le marché couvert pour se rendre au premier arrêt, devant l'Hôtel de France. Mais les freins ne répondent plus. Le tramway prend de la vitesse à cause de la descente à cet endroit, et passe devant ce qui aurait dû être son arrêt. Des témoins diront plus tard avoir entendu le conducteur crier « Sauve qui peut ! ».

Quelques personnes parviennent à sauter en marche, dont le conducteur. Mais ce dernier heurte la chaussée avec la tête et se blesse très grièvement.

Le tram, au lieu de suivre les rails qui tournent sur la droite, déraile et file tout droit vers le parapet des remparts. Sous la violence du choc, les pierres ne résistent pas. Le tramway et ses passagers basculent dans le vide pour finir leur course dix mètres en contrebas.

Le bilan définitif sera de 11 morts.

<http://histoires-de-charente.over-blog.com/2015/05/16-novembre-1914-tramway-mortel.html>

Recette : Fondant châtaigne et chocolat

Préparation : 30 minutes

Pas de cuisson

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- environ 1 kg de châtaignes
- 120 g de beurre mou
- 150 g de sucre
- 280 g de chocolat
- 4 marrons glacés
- 1 cuillère à soupe d'extrait de vanille
- 2 cuillères à soupe de cognac

Préparation: inciser les châtaignes, les faire cuire 20 mn à l'eau bouillante. Les peler et les passer au moulin. Batta le beurre mou avec le sucre, ajouter le chocolat fondu, la purée de châtaignes, les marrons glacés, la vanille et le cognac.

Verser dans un moule, tapissé de film étirable et laisser 12h au frais.

Agenda de novembre

= 7 à 19h30 Salle des Fêtes : Repas « petit salé aux lentilles » organisé par la Société de Chasse

= fin de journée 2^{nde} quinzaine : préparation de la « Feuille » n° 71 (contacter l'équipe).